



AGENTS SNCF OPTIM'SERVICES

ADHÉSION À LA CCN* DE LA BRANCHE FERROVIAIRE

L'UNSA VALIDE L'ACCORD !

L'UNSA-Ferroviaire, première organisation syndicale au sein de SNCF Optim'Services, a apposé sa signature sur le texte de cet accord permettant l'adhésion à la CCN.

CE QUE L'UNSA A FAIT

Depuis début 2023 et l'annonce de la création du GIE SNCF Optim'Services, l'UNSA est aux côtés des salariés tant pour s'assurer du maintien du cadre social, défendre leurs intérêts individuels et collectifs que pour répondre à leurs questions et inquiétudes. L'UNSA s'est engagée à défendre l'intérêt des salariés d'Optim'Services et a tenu ses promesses en signant l'accord collectif de groupe garantissant la continuité du cadre social



des salariés du GIE SNCF Optim'Services. Cet accord a permis le maintien du cadre des salariés de SNCF Optim'Services, mais il restait tout de même une dernière étape avec le lancement de la procédure d'adhésion du GIE à ladite convention. Conformément aux articles L. 2261-3 et L. 2261-6 du Code du travail, cette adhésion devait être réalisée par voie d'accord collectif conclu entre SNCF Optim'Services et l'ensemble des organisations syndicales représentatives.

EN BREF CE QU'IL FAUT RETENIR

La table ronde pour conclure ledit accord s'est tenue le 18 septembre dernier. Conformément à ses engagements et sans hésitation, l'UNSA-Ferroviaire a signé l'accord dès la fin de la réunion. Malgré l'hésitation d'une organisation

syndicale qui n'a pas signé tout de suite, l'accord a finalement recueilli l'ensemble des signatures des organisations syndicales représentatives, ce qui a permis de valider cet accord et donc l'adhésion de SNCF Optim'Services à la CCN.



**POUR L'UNSA,
C'EST UNE
EXCELLENTE
NOUVELLE POUR
LES SALARIÉS
DE SNCF
OPTIM'SERVICES.
L'UNSA S'Y ETAIT
ENGAGÉE ET
ELLE L'A FAIT.**